

OBJET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES
PERCEVANT PLUS DE 23 000,00 € AU BUDGET 2017

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une Délibération relative aux subventions dont l'attribution est assortie de conditions d'octroi.

Par Délibération n° 01/5-31 du 26 juin 2001, il a été approuvé le principe de la conclusion de contrats d'objectifs et d'avenants à ceux existants avec les associations recevant des subventions communales dont le montant annuel est supérieur à 23 000 €, conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et au Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 (conventions types joints en annexes).

Par ailleurs, inscrivant son programme d'actions dans une démarche verte et durable, la Ville mobilisée, dialogue avec toutes les parties prenantes (dionysiens, partenaires, associations...). Car leur apport est sans conteste indissociable de notre stratégie de responsabilité territoriale « soyons tous éco-acteurs de notre avenir » ayant pour finalités de développement durable :

1. La cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
2. L'épanouissement de tous les êtres humains par l'accès à une bonne qualité de vie,
3. Les modes de production et de consommation responsables.

Pour cette séance, il est proposé d'affecter 27 530 803 € provenant du Budget Principal 2017.

Pour l'exercice 2017, une convention sera établie avec chaque association dont la subvention inscrite au Budget Primitif est supérieure ou égale à 23 000 €.

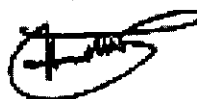
Pour votre information, vous pourrez trouver en annexe 1 l'ensemble des subventions versées lors de cette Séance du Conseil Municipal, qu'elles fassent ou non l'objet d'une convention. Pour les associations, les Établissements Publics et les SARL en annexe 2, des conventions types vous sont proposées.

Les crédits budgétaires pour ces subventions seront prélevés sur les lignes déjà existantes de « Subventions diverses non réparties » : Imputations 657361-20, 657362-520, 657362-523, 6574-025, 20, 33, 40, 61, 63, 64, 70, 90, 114, 311, 312, 313, 314, 321, 324, 421, 423, 520, 521, 522, 523, 524.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en Annexe 1 ;
- 2° de m'autoriser à signer ces actes et à verser les subventions aux organismes, conformément aux tableaux en Annexes 1 et 2.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:44

**OBJET ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
ET CONVENTIONNEMENT AVEC LES ORGANISMES
PERCEVANT PLUS DE 23 000,00 € AU BUDGET 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 16/7- 31 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur CHOPINET Gérard, 1^{er} Adjoint de Quartier, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, Solidarités, Aménagement / Développement Durable, Culture / Jeunesse / Sport, Projet Educatif Global, et Economie Marchande/ Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

1°) CCAS

8 abstentions
(dont 4 votes par procuration)

pour

Madame ANILHA Fernande, Monsieur TECHER Régis, Mesdames LATRA Sylvie et HO-SHING Cynthia	autres élus présents et mandatés
--	----------------------------------

2°) CULTURE ECONOMIE

10 abstentions
(dont 5 votes par procuration)

pour

Madame ANILHA Fernande, Messieurs HUBERT Richenel, TECHER Régis, Mesdames LATRA Sylvie et HO-SHING Cynthia	autres élus présents et mandatés
--	----------------------------------

3°) EDUCATION POPULAIRE HANDICAP/ INTEGRATION

9 abstentions
(dont 5 votes par procuration)

Pour

Madame ANILHA Fernande, Messieurs HUBERT Richenel et TECHER Régis, et Madame LATRA Sylvie	autres élus présents et mandatés
---	----------------------------------

Délibération n° 16/7-31

4°) INSERTION LOGEMENT SOCIAL

10 abstentions
(dont 5 votes par procuration)

pour

Madame ANILHA Fernande, Messieurs HUBERT Richenel, TECHER Régis, Mesdames LATRA Sylvie et HO-SHING Cynthia	Autres élus présents et mandatés
--	----------------------------------

5°) PETITE ENFANCE

8 abstentions
(dont 4 votes par procuration)

pour

Madame ANILHA Fernande, Monsieur TECHER Régis, Mesdames LATRA Sylvie et HO-SHING Cynthia	Autres élus présents et mandatés
--	----------------------------------

6°) POLITIQUE DE LA VILLE PREVENTION PROJET EDUCATIF GLOBAL RESTAURATION SCOLAIRE SCOLAIRE

9 abstentions
(dont 5 votes par procuration)

pour

Madame ANILHA Fernande, Messieurs HUBERT Richenel, TECHER Régis et Madame LATRA Sylvie	autres élus présents et mandatés
--	----------------------------------

7°) SENIORS SPORTS

10 abstentions
(dont 5 votes par procuration)

pour

Madame ANILHA Fernande, Messieurs HUBERT Richenel, TECHER Régis, Mesdames LATRA Sylvie et HO-SHING Cynthia	autres élus présents et mandatés
--	----------------------------------

ARTICLE 1

Approuve l'attribution de subventions aux organismes répertoriés dans les tableaux en annexe 1.

ARTICLE 2

Approuve les conventions types à passer avec :

- AIGLONS D'ORIENT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD (AAPPMARN) (Association loi 1901),

Délibération n° 16/7-31

- ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CHATEAU MORANGE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR" (Association loi 1901),
- ASSOCIATION CULTURELLE LANGUE ARABE ET OURDOU (ACLAO) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ECOSYSTEMES (APEE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974 (Association loi 1901),
- ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS (Association loi 1901),
- ASSOCIATION KREOLIDE (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LES HORTENSIAS (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LES ZINNIAS (Association loi 1901),
- ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT (Association loi 1901),
- ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTGAILLARD ASCM (EX ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM)) (Association loi 1901),
- ASSOCIATION TOOT ANSAMB' (Association loi 1901),
- ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE) (Association loi 1901),
- BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD) (Association loi 1901),
- BELLEVUE POUR TOUS (Association loi 1901),
- CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE) (Etablissement public),
- CANEBIE (Association loi 1901),

Délibération n° 16/7-31

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (Etablissement public),
- CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD (Association loi 1901),
- CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA (Association loi 1901),
- CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ) (Association loi 1901),
- CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM) (Association loi 1901),
- CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI) (S.A.R.L),
- CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP) (Association loi 1901),
- COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP) (Association loi 1901),
- ECHIQUIER DU NORD (EDN) (Association loi 1901),
- ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE) (Association loi 1901),
- FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP) (Association loi 1901),
- FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ) (Association loi 1901),
- FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE (Association loi 1901),
- GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM) (Association loi 1901),
- GUAN DI REUNION (Association loi 1901),
- ILOT SAINT JACQUES GRANDS (Association loi 1901),
- ILOT SAINT JACQUES PETITS (Association loi 1901),
- JEUNESSE 2000 (Association loi 1901),
- JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS (Association loi 1901),
- LA LANTERNE MAGIQUE (Association loi 1901),
- LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE (Association loi 1901),
- LES ELECTROPICALES (Association loi 1901),
- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION (Association loi 1901),
- MISSION LOCALE NORD (MLN) (Association loi 1901),
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) (Association loi 1901),
- PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE) (Association loi 1901),
- PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES) (Association loi 1901),
- RUN ACTION (Association loi 1901),
- SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS ENFANCE (SDE) (Association loi 1901),
- SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR) (Association loi 1901),
- THEATRE VOLLARD (Association loi 1901),
- VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS) (Association loi 1901).

Délibération n° 16/7-31

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à verser les subventions, conformément aux annexes 1 et 2.

ARTICLE 5

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget Principal sous le Chapitre 65 et les Articles 6573 et 6574.



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:44

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CCAS

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	6 444 150	Fonctionnement et programmes d'actions
657362	523	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	1 335 850	CCAS Insertion
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	2 350 000	Personnel mis à disposition
TOTAL CCAS				10 130 000	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:44

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 1/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	ADLM. ASSOCIATION DONN LA MIN	Association loi 1901	3 000	Kiltir nou zancêtre ou sa i lé nout identité
6574	311	AMICALE DES REUNIONNAIS D'ORIGINE CHINOISE (AROC)	Association loi 1901	3 000	Spectacles de danses traditionnelles chinoises
6574	311	ANAFLOA	Association loi 1901	2 500	Actions autour de la danse et de la mode
6574	311	ART AND SHOW	Association loi 1901	5 000	Créations de comédies musicales
6574	311	ASSOCIATION AMADEUS	Association loi 1901	4 000	Production de répertoire pour les chœurs d'enfants
6574	311	ASSOCIATION CANTA REUNION	Association loi 1901	2 000	"La nuit des voix d'or"
6574	33	ASSOCIATION CIRQUONS-FLEX	Association loi 1901	15 000	Programme d'actions relatif à la troisième année du conventionnement 2015-2016-2017
6574	33	ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	1 000	Fête du 20 décembre
6574	33	ASSOCIATION CULTURE PRIMAT	Association loi 1901	1 000	Fête de la Musique
6574	313	ASSOCIATION CULTURELLE ET D'INSERTION DIONYSIENNE DE LA REUNION (ACIDR)	Association loi 1901	1 000	Ecole de théâtre - quartier Bas de la Rivière

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 2/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	ASSOCIATION CULTURELLE LANGUE ARABE ET OURDOU (ACLAO)	Association loi 1901	20 000	Organisation de la fête "Eid ul Fitr"
6574	33	ASSOCIATION CULTURELLE LANGUE ARABE ET OURDOU (ACLAO)	Association loi 1901	5 000	Journée Culturelle
6574	311	ASSOCIATION CULTURELLE SA NOUT MIZIK	Association loi 1901	3 000	Animation artistique et culturelle quartier Roland Garros
6574	33	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	1 000	Du conte à l'instruction civique
6574	33	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	4 000	Musiques traditionnelles
6574	33	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	4 000	Tourisme social
6574	311	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	1 000	Activités MAO et Vidéo
6574	311	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE DANSE ET ART DRAMATIQUE LOULOU PITOU	Association loi 1901	7 000	Participation des élèves danseurs au concours national de danse et spectacle de fin d'année
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	2 000	Compagnie ARU
6574	311	ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS (ARU)	Association loi 1901	10 000	Atelier Artistique et Culturel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 3/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	314	ASSOCIATION DES SCENARISTES ET DES METIERS DU CINEMA DE LA REUNION ET DE L'OCEAN INDIEN ASMCROI	Association loi 1901	2 000	Ecriture de Scénario "Série Yoga" et Réalisation
6574	33	ASSOCIATION DES ZANATANES	Association loi 1901	500	Journée culturelle
6574	313	ASSOCIATION ESSAI D'UN MOUVEMENT MODERNE ARTISTIQUE (EMMA)	Association loi 1901	5 000	K(Koméraz)
6574	311	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	2 000	Maloya manière Fam
6574	311	ASSOCIATION FONNKER	Association loi 1901	4 000	Tranplin Rakontèr
6574	311	ASSOCIATION KOUFELA	Association loi 1901	3 000	Pièce musicale "Mi Angly, Celle Qui Chante"
6574	311	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	80 000	Festival BIG UP 974
6574	321	ASSOCIATION LA P'TITE SCENE	Association loi 1901	4 000	Ateliers culturels
6574	324	ASSOCIATION LILOMOTS	Association loi 1901	4 000	Atelier d'écriture jeune public en lien avec la thématique "Ville d'Art et d'Histoire"
6574	33	ASSOCIATION LOGISTIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA RECHERCHE DANS L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 000	Conférences - Colloque - Publication d'un livre

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 4/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	ASSOCIATION PLUS FM REUNION	Association loi 1901	5 000	Accès des élèves à l'information / Création émission radio "Ma Vie d'Ecole..!" (Ma Vie Décolle..!)
6574	311	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES TRADITIONS	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement des ateliers chant choral, musique instrumentale et danse
6574	33	ASSOCIATION RASINE KAF	Association loi 1901	3 000	Histoire et Mémoire du Quartier de Marcadet
6574	311	ASSOCIATION REGIONALE D'EXPANSION MUSICALE (AREM)	Association loi 1901	1 000	Ateliers musicaux
6574	33	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	9 000	AHIMSA ou la Non-Violence
6574	311	ASSOCIATION ROSE MÉTYS	Association loi 1901	1 000	Mizik la Rényon nou koné nou fé
6574	311	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE	Association loi 1901	700	Moringue pour tous
6574	311	ASSOCIATION VIJAI' S PRODUCTION NUMBER ONE	Association loi 1901	3 000	Spectacle de danse et de musique "INCREDIBLE INDIA"
6574	311	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	2 500	Ateliers chant, danse et écriture musicale
6574	312	BAND'DECIDEE	Association loi 1901	5 000	Projets culturels autour de la BD
6574	33	CENTENAIRES COMMEMORATIFS	Association loi 1901	3 000	Commémorations dionysiennes de la Grande Guerre

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 5/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	313	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	3 000	Ateliers Théâtre
6574	312	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	3 000	Ateliers Danse, Musique, Peinture
6574	33	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	4 000	Domenjod fête la semaine créole
6574	33	CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE LA REUNION	Association loi 1901	13 000	Projet "mille masques et+", création de masques dans les écoles
6574	313	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	150 000	Programmation artistique Théâtre du Grand Marché
6574	314	CIAO REUNION OU CIAO, L'ASSOCIATION DES ITALIENS A LA REUNION ET DES REUNIONNAIS ITALOPHILES	Association loi 1901	4 000	Festival du film d'époque italien
6574	314	CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	4 000	20 ans au Camélias
6574	314	CINEKOUR POUR L'EMERGENCE DU COURT-METRAGE REUNIONNAIS	Association loi 1901	4 000	Les Talents La Kour
6574	33	CIRKÉ CRAKÉ	Association loi 1901	5 000	Projet Karébaré
6574	311	COLLECTIF DES HABITANTS DU QUARTIER DE PRIMAT	Association loi 1901	4 000	Atelier d'expression des habitants

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 6/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	33	COMITE MADA	Association loi 1901	2 000	Mad en jeux : Commémoration et festive du 26 Juin
6574	313	COMPAGNIE KER BETON (EX ASSOCIATION CHANGE DE VIE)	Association loi 1901	5 000	Iago mon frère - Ecriture de la maquette d'une pièce de théâtre
6574	313	COMPAGNIE SAKIDI	Association loi 1901	2 000	Reprise de trois spectacles
6574	313	COMPAGNIE SAKIDI	Association loi 1901	5 000	Programme artistique annuelle
6574	312	CONSTELLATION	Association loi 1901	5 000	Nouvelle création // Emerillon
6574	313	CULTURE & PROGRES	Association loi 1901	3 000	Création d'un théâtre forum "Jeunesse - Education - Santé"
6574	33	ECLATS DE L'ILE	Association loi 1901	1 000	Des clowns dans les services pédiatriques du CHU de Saint-Denis
6574	311	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	4 000	Programme d'activités culturelles
6574	311	FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA REUNION (FAC REUNION)	Association loi 1901	9 000	Percussions Sinorun
6574	314	FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA REUNION (FAC REUNION)	Association loi 1901	8 000	Festival du cinéma chinois de la Réunion

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 7/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	FEDERATION MUSICALE DE LA REUNION	Association loi 1901	4 500	Orchestre à l'école
6574	311	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	2 000	Atelier musicale et danse
6574	311	FORCE TRANKIL	Association loi 1901	7 000	Développement accompagnement et production artistique
6574	33	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	4 000	La Semaine Créole
6574	311	FUZION SEGA MARMAY	Association loi 1901	3 000	Atelier de danses et de spectacles
6574	33	GUAN DI REUNION	Association loi 1901	60 000	Festivités Guandi
6574	311	HIL MUSIC FAMILY	Association loi 1901	3 000	Résidence kabar et festival du territoire
6574	33	KOZE CONTE	Association loi 1901	7 000	Marmit' Zistoir
6574	314	LA LANterne MAGIQUE	Association loi 1901	10 000	Festival de cinéma jeune public
6574	314	LA LANterne MAGIQUE	Association loi 1901	6 000	Ciné Kartié

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 8/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	321	L'ACADEMIE DE L'ILE DE LA REUNION	Association loi 1901	500	Cycle de conférences
6574	321	L'ACADEMIE DE L'ILE DE LA REUNION	Association loi 1901	500	Bulletin spécial du centenaire 14-18
6574	33	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	5 000	Animation quartier les Eglantines
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	2 000	Résidence d'Artiste en Atelier
6574	312	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	3 000	LES 12 Travaux POCK POKC de Christian Floyd Jalma : créations artistiques, restitutions
6574	312	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	2 000	WORKSHOP SESSION : Céramique, Gravure, Sérigraphie
6574	311	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	2 000	REGARDS CROISES sur La Réunion et ses mutations - Performance pluridisciplinaire
6574	33	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	4 000	Projet Raidillon
6574	312	LES CONFLORS	Association loi 1901	600	Atelier fabrication de kayamb
6574	312	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 000	Atelier vacoa et fabrication des instruments traditionnels
6574	33	LES CONFLORS	Association loi 1901	3 000	Atelier moringue

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 9/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	311	LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	60 000	Festival des musiques électroniques
6574	33	MEDIA REUNION	Association loi 1901	5 000	Action "Le Grand Live"
6574	311	MOV_A ASSOCIATION CULTURELLE	Association loi 1901	5 000	Projet" DANSE PEI"
6574	33	OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	3 000	Colloques langues et illettrisme, bilinguisme et réussite scolaire
6574	321	OFFICE DE LA LANGUE CREOLE DE LA REUNION LOFIS LA LANG KREOL LA RENYON	Association loi 1901	1 000	Publication sous forme papier des expositions et des actes des colloques de Lofis la lang
6574	33	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD (OTI NORD)	Association loi 1901	3 000	Visites patrimoniales guidées de l'Ancien Hôtel de Ville
6574	33	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU NORD (OTI NORD)	Association loi 1901	3 000	Valorisation du patrimoine : Visites guidées journées du Patrimoine
6574	311	OI LA DANSE	Association loi 1901	5 000	Nouvelle création de la Compagnie EDVA
6574	311	ORCHESTRE REUNIONNAIS D'HARMONIE (OREHA)	Association loi 1901	3 000	Résidence "Compo Run"
6574	33	PORTEURS D'EAU	Association loi 1901	10 000	Création artistique

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 10/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	312	RACINES ET CULTURE REUNION	Association loi 1901	2 000	Recyclage et création d'objets divers
6574	314	REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	S.A.R.L	5 000	Réalisation de la maquette du long métrage cinématographique "MAX PARADISE" de Dkpit K Dick
6574	311	REVATHI DANCE ACADEMY	Association loi 1901	1 500	Atelier de danse indienne kollywood
6574	33	REZONANS KREOL DE LA MONTAGNE (EX "TI SOURS I KOUL LONTAN" ARTS ET PATRIMOINE)	Association loi 1901	6 000	Transmission des savoir-faire populaire, l'art créatif
6574	313	ROUGE BAKOLY	Association loi 1901	6 000	Création d'un spectacle sur le thème de la prostitution
6574	312	STUDIO MARMELADE	Association loi 1901	1 000	Atelier initiation à la pratique artistique
6574	313	THEATRE VOLLARD	Association loi 1901	27 000	Programmation artistique annuelle
6574	311	TRICODPO	Association loi 1901	3 000	Ti Doré an vil
6574	312	UNION DES ARTISTES DE LA REUNION	Association loi 1901	500	Quartier des Arts 2011
6574	324	UNION DES ARTISTES DE LA REUNION	Association loi 1901	1 500	Dénomination de Saint-Denis, commémoration des 350 ans

ANNEXE 1

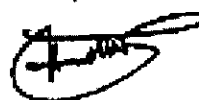
Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

CULTUREL

PAGE 11/11

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	7 500	Marmit'Zistoir
6574	312	UNION POUR LA DEFENSE DE L'IDENTITE REUNIONNAISE (UDIR)	Association loi 1901	2 000	Animation littéraire démay lo kèr
6574	311	VIVRE EN MUZIK	Association loi 1901	5 000	Animation musicale dans les quartiers
6574	312	ZARGANO LA CULTURE AUX ENFANTS	Association loi 1901	4 000	Actions d'éducation à l'image et au cinéma
6574	311	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	5 000	Résidence de création du spectacle ATERLA
6574	311	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	3 000	Atelier d'écriture à partir d'histoires et d'anecdotes
TOTAL CULTUREL				782 300	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:44

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

ECONOMIQUE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	90	ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD)	Association loi 1901	94 000	Actions de Développement du Centre Ville
TOTAL ECONOMIQUE				94 000	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:45

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 1/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	4 EN L'AIR	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	025	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	1 900	Journée d'échange et de partage avec le quartier
6574	025	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	4 000	Journée de découvertes sportives
6574	025	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	9 000	Gala International de Muay Thai
6574	025	AIDES DEFIS EDUCATION SOLIDARITE ET INSERTION REUNIONNAISE ADESIR	Association loi 1901	2 850	Fonctionnement et actions
6574	025	ANGLOFUN	Association loi 1901	500	Circuit Anglais
6574	025	ANIM'A ZOT	Association loi 1901	3 200	Animations de quartier et actions
6574	025	ANSANM NOU	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD (AAPPARN)	Association loi 1901	28 000	Lutte pour la protection de l'environnement et du milieu aquatique (fonctionnement et actions)

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 2/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	1 500	Atelier multimédia
6574	025	ASSOCIATION ART DECO ET CREATION	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION BONNE ENTENTE " DE MONTGAILLARD"	Association loi 1901	2 800	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION COEUR DES ILES	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION COLLECTIF MOUFIA/BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Action TIC Multimedia pour tous Education Populaire
6574	025	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE PRIMAT (ACESP)	Association loi 1901	3 500	Animation socioculturelle
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	3 500	Vacances en famille
6574	025	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	2 500	Atelier Interculturel d'Echanges de Savoir
6574	025	ASSOCIATION DE CO OPERATIONS SOCIALES ET D'INITIATIVES LOCALES ACIL	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 3/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION DE FAMILLE DE REYNALD RUN	Association loi 1901	1 900	Re-dynamisation de l'animation sur le secteur
6574	025	ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ECOSYSTEMES (APEE)	Association loi 1901	90 000	Protection de l'Environnement et des Ecosystèmes
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	13 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	1 500	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	800	Fé bougé Brûlé
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER LES AZALEES	Association loi 1901	3 800	Bat'karé
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER ROLAND GARROS	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER SOURCE TOUJOURS (AQST)	Association loi 1901	7 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DE QUARTIER UN MAIN LAVE L'AUTRE	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 4/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE DE LA REUNION (ADPC REUNION)	Association loi 1901	15 000	Développer la formation aux gestes qui sauvent
6574	025	ASSOCIATION DES DOCTEURS ET DOCTORANTS DE LA REUNION ADDR	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES GOYAVES	Association loi 1901	3 000	Programmes d'actions
6574	025	ASSOCIATION DES JEUNES COMORIENS DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES JEUNES DE JACQUES COEUR (A2JC)	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement / Programme d'action d'éducation populaire
6574	025	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	1 800	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DES RETRAITES INTERIEURE DE LA REUNION (ARIR)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DE LA MONTAGNE (ADM)	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION ECOUTER INFORMER AIDER DE LA REUNION (AEIAR) (EX ASSOCIATION DIONYSIENNE ECOUTER INFORMER AIDER (ADEIA))	Association loi 1901	2 800	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 5/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION ENTRAIDE SOCIALE SPORTS ET LOISIRS	Association loi 1901	1 000	Programme d'animation
6574	025	ASSOCIATION FAMILLE ET JEUNESSE ACTIVES DE PRIMAT (AFJAP)	Association loi 1901	3 800	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FE BOUGE LA MONTAGNE	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES EN MOUVEMENT (AFAM)	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES DE MONTGAILLARD	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES DES CAMELIAS (AFC)	Association loi 1901	2 800	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION FEMMES, AMIS ET PARENTS DU MOUFIA	Association loi 1901	3 000	Echange de partage et de savoir-faire
6574	025	ASSOCIATION GENERATION ALAMANDAS	Association loi 1901	4 000	Animation socioéducative et culturelle
6574	025	ASSOCIATION INTERGENERATION DE CHATEAU MORANGE (AICM)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JARDIN POTAGER ROLAND GARROS (AJPRG)	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNES DU RUISSEAU	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 6/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION JEUNES MONTAGN'ART	Association loi 1901	1 050	Programmes d'actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS	Association loi 1901	14 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE MERENCIENNE	Association loi 1901	500	Programmes d'actions Animations de quartier
6574	025	ASSOCIATION JEUNESSE TRINITE	Association loi 1901	1 900	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION LA P'TITE SCENE	Association loi 1901	1 900	Fête du jeu
6574	025	ASSOCIATION LES PETITES MAINS	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	11 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	3 000	Echange sportif autour de la boxe
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	47 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	9 000	Initiation et découverte de la boxe
6574	025	ASSOCIATION MAISON QUARTIER DE BASSIN COUDERC	Association loi 1901	1 900	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 7/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION MUR MUR	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SOLIDAIRE ET ECONOMIQUE	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	025	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE SAINT BERNARD	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION POUR SOUTENIR LES ARTISTES ET ARTISANS (EX ZAITRA)	Association loi 1901	1 000	La couture et la broderie à la machine
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	5 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION QUARTIER TOUCOULEUR	Association loi 1901	3 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION REUNIONNAISE DE COOPERATION HUMANITAIRE EDUCATIVE ET SOCIALE - OCEAN INDIEN (ARCHES-OI)	Association loi 1901	1 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION ROCHE ECRITE ARTS ET PATRIMOINE	Association loi 1901	1 500	Programme d'activités
6574	025	ASSOCIATION SAINT-DENIS LE LA	Association loi 1901	1 500	Animations diverses
6574	025	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE	Association loi 1901	950	Programme d'actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 8/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE, SPORTIVE LES BRETONS 974 (ASC SLB974)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOLIDARITE FAMILLE DIONYSIENNE.ASFD	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	ASSOCIATION SOURCE SOCIALE SOLIDARITE	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	1 900	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORT CONTACT COMMUNE PRIMAT (ASCCP)	Association loi 1901	1 000	Programme d'activités
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE JAMBLON II	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE LOISIRS VYE SID	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	2 000	Initiation Plaisir Vélo
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	2 000	Actions éco-citoyennes
6574	025	ASSOCIATION SPORTS PLAISIR NATURE ET DECOUVERTE (ASPND)	Association loi 1901	6 000	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 9/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	6 000	Fonctionnement et actions
6574	025	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	2 000	BCD de proximité
6574	025	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	5 000	Renforcement du lien intergénérationnel à travers des projets sportifs et éducatifs
6574	025	ASSOCIATION ZABITAN BOIS ROUGE (AZBR)	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	025	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	2 800	Fonctionnement et actions
6574	025	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	17 000	Fonctionnement et actions
6574	025	BIEN VIVRE A BELLEPIERRE	Association loi 1901	500	Fonctionnement de l'association, organisation d'évènements de quartier
6574	025	BOHEME PRO EVENEMENTIEL	Association loi 1901	2 100	Programme d'actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	90 000	Fonctionnement et actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 10/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	4 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	18 000	Programme d'activités d'Éducation Populaire
6574	025	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	72 000	Fonctionnement et actions
6574	025	CENTRE D'INSERTION D'ENTRAIDE PAR LE LIEN SOCIAL (CIELS)	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	025	CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	Association loi 1901	5 000	Animation du Point Cyb en faveur des publics en grandes difficultés de Saint-Denis
6574	025	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	1 900	Rencontres-échanges interclubs
6574	025	COMITE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR (JPA)	Association loi 1901	1 000	Journée de la Famille et de l'Éducation Populaire
6574	025	DONN'IN KOUDMIN	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
6574	025	EKOPRATIK	Association loi 1901	1 000	Lancement d'un Réparali Kafé à Saint-Denis
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	19 000	Activités éducatives et pédagogiques
6574	025	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	2 000	Promotion de la vie associative

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 11/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	ESPOIR DE DEMAIN	Association loi 1901	1 000	Accompagnement, Solidarité et Education
6574	025	FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA REUNION (FAC REUNION)	Association loi 1901	4 000	Programmes d'actions - Echanges culturels
6574	025	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	350 000	Programme d'actions d'éducation populaire dans les quartiers
6574	025	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement et actions
6574	025	FLEUR JAUNE	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	FLEURIGYM	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	10 000	Fonctionnement et actions
6574	025	FUZION SEGA MARMAY	Association loi 1901	2 500	Programme d'actions
6574	025	GENERATION PONT NEUVE (GPN)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement Education populaire
6574	025	GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT DE SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 12/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	HIYARI EL WATOINI (EX MBADJINI EL WATOINI (MEW))	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	JEUNESSE QUARTIER	Association loi 1901	2 500	Fonctionnement et actions
6574	025	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	7 000	Fonctionnement et actions
6574	025	KAMELIA I REVIENT	Association loi 1901	1 900	Fonctionnement et actions
6574	025	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	1 900	Programme d'activités
6574	025	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	4 750	Fonctionnement et actions
6574	025	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	1 900	Dynamiser le quartier du Centre Ville (Place du Pôle Océan)
6574	025	LA PUCE A L'OREILLE	Association loi 1901	4 500	Mayaz Culture
6574	025	LANTANT LE GADIAM-RADIO KONTAK	Association loi 1901	7 000	Animation des quartiers, activités culturelles et socioculturelles

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 13/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	L'AS DE COEUR DU MOUFIA ACM	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	LAURIER BLANC RECORDS	Association loi 1901	5 000	Animation de quartier
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	37 000	Fonctionnement et actions
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	8 000	Développement social, culturel et économique
6574	025	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	8 000	Projet Animation Loisirs
6574	025	LES CONFLORS	Association loi 1901	1 500	Atelier artisanal (le vacoa)
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	1 000	Programme d'activités
6574	025	LES VIEUX LOUPS RINGARDS	Association loi 1901	3 000	Pratique du football - Rencontres
6574	025	LOKAL DE LA SOURCE	Association loi 1901	1 900	Fonctionnement et actions
6574	025	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	3 000	Action jeunes - Formation
6574	025	MUSICALE DE L'OCEAN INDIEN M.O.I	Association loi 1901	1 900	Sport pour tous

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 14/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	PARTAZ OUT L'AUTO	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	POLE D'ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE SERVICES LA KAZ (PASS LA KAZ)	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	025	POLE D'AIDES ET DE SOLIDARITE AUX PERSONNES (PASP)	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	025	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	1 000	Soutien aux bénévoles dans l'accueil des enfants en attente de parler
6574	025	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	1 800	Arbre de Noël
6574	025	PREV'ACT	Association loi 1901	13 000	Redynamisation de la MEP de Saint-Bernard
6574	025	QUARTIERS SANS FRONTIERE	Association loi 1901	20 000	Fonctionnement
6574	025	RACINES ET CULTURE REUNION	Association loi 1901	3 000	Création à partir d'objets recyclés
6574	025	REMPAR (REUNIONNAIS EN MOUVEMENT POUR UN AVENIR REUSSI) COLLECTIF DE LA ROCADE	Association loi 1901	3 500	Fonctionnement et actions
6574	025	RENAISSANCE MOUFIA II	Association loi 1901	5 000	Animation socioéducative et familiale
6574	025	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	9 000	Fonctionnement (Maison de Vie)

ANNEXE 1

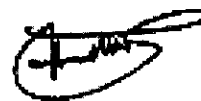
Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

EDUCATION POPULAIRE

PAGE 15/15

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	025	REUNION OCEAN INDIEN SOLIDARITE (ROIS)	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	30 000	Cyber Bas de la Rivière
6574	025	RUN ACTION	Association loi 1901	10 000	Cyber du Chaudron
6574	025	SIDY ASSOCIATION	Association loi 1901	2 500	Activité socio-culturelle
6574	025	SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR (SMLH) - SECTION DE LA REUNION - COMITE NORD ET EST	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	025	THIRUMURAI CULTURELLE TAMOULE	Association loi 1901	2 000	Programme d'actions
6574	025	TI GOLF ASSOCIATION	Association loi 1901	3 000	Fonctionnement et actions
6574	025	UNIT'SPORTS	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	VIEN BOUGE EK NOU	Association loi 1901	1 000	Programme d'actions
6574	025	VILLAGE DES PECHEURS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions

TOTAL EDUCATION POPULAIRE



Signé électroniquement par :

Gilbert ANNETTE

Le 22/12/2016 22:45

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

HANDICAP/INTEGRATION

PAGE 1/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION CULTURELLE CAMP CALIXTE (ACCC)	Association loi 1901	1 000	Repas pour les sans abris
6574	523	ASSOCIATION DES DIALYSES ET GREFFES DE LA REUNION	Association loi 1901	500	Projets Loisirs et actions de prévention
6574	523	ASSOCIATION ENVIRONNEMENT SPORT ET CULTURE DE LA MONTAGNE (ESC)	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	63	ASSOCIATION MAISON DES PARENTS DE L'OCEAN INDIEN	Association loi 1901	2 000	Fonctionnement de la Maison des Parents
6574	523	ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON (ANVPR)	Association loi 1901	500	Préparation des Journées Nationales de Prison
6574	524	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES (ARIAPH)	Association loi 1901	5 000	Programme d'animations (social)
6574	63	ASSOCIATION ROCHE ECRITE ARTS ET PATRIMOINE	Association loi 1901	1 400	Distribution de couettes et de pulls
6574	63	ASSOCIATION SOLIDARITE BOIS DE NEFLES SAINTE-CLOTILDE (ASBN)	Association loi 1901	3 000	Aide alimentaire
6574	523	ASSOCIATION SOS SOLITUDE	Association loi 1901	1 800	Bien Etre et Prévention
6574	521	ASSOCIATION VALENTIN HAUJ AU SERVICE DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS, COMITE DE LA REUNION	Association loi 1901	2 000	Programme d'activités

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

HANDICAP/INTEGRATION

PAGE 2/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	BOXING CLUB MONTAGN'ART	Association loi 1901	1 000	Actions vis à vis du Public Autrement Capable
6574	523	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	1 000	Fonctionnement et actions
6574	523	ESPACE HANDICAP DIONYSIEN (EHD)	Association loi 1901	1 000	Tournoi de Noël
6574	523	EVENT'S FOLIES	Association loi 1901	3 500	Programme d'actions
6574	521	GEM PASSERELLE (GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE)	Association loi 1901	1 000	Programme d'activités
6574	524	HIYARI EL WATOINI (EX MBADJINI EL WATOINI (MEW))	Association loi 1901	2 000	Solidarité Océan Indien
6574	63	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	3 000	Projet de distribution de colis alimentaire
6574	523	MEDECINS DU MONDE	Association loi 1901	3 200	Parrainage des enfants hospitalisés, isolés, loin de leur famille
6574	523	MEDIATION FAMILIALE DANS L'OCEAN INDIEN (MFOI)	Association loi 1901	1 500	Promotion de la médiation familiale à St Denis
6574	523	MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN	Association loi 1901	1 500	Journée Mondiale du Refus de la Misère

ANNEXE 1

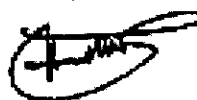
Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

HANDICAP/INTEGRATION

PAGE 3/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	REUNION AVENTURES JOELETTES	Association loi 1901	6 500	Fonctionnement et actions
6574	520	REUNION IMMUNODEPRIMES VIVRE ET ECOUTER (RIVE)	Association loi 1901	2 500	Prévention des habitants de Saint-Denis
6574	523	SAOME (SANTE ADDICTIONS OUTRE-MER)	Association loi 1901	2 500	Addictions : permanences en quartier prioritaire
6574	523	SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE	Association loi 1901	700	Boutique Solidaire
6574	523	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA REUNION (UDAF)	Association loi 1901	1 800	Fonctionnement Cyberbase
TOTAL HANDICAP/INTEGRATION				50 900	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:45

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

INSERTION

PAGE 1/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	3 500	Accompagnement du public en difficulté
6574	523	ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	24 000	Mission accueil-information-accompagnement des chômeurs
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	111 277	Prolongation jardins d'agrément (ex limonaderie)
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	108 000	Multisites (Aménagement et embellissement Av. Hubert Delisle) - La Source
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	155 000	Ville éco citoyenne - Transfert des Contrats Aidés (TCA Environnement)
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	92 416	Jardins potagers associatifs - Domenjod
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	88 830	Parcours de découverte urbaine - Sainte Clotilde
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	256 000	L'enfant au centre du projet d'éducation - Transfert des Contrats Aidés (TCA Ecole)
6574	523	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	112 248	Aménagement multisites - Providence/Camélias/Vauban
6574	523	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	2 800	Projet d'actions intergénérationnelles

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

INSERTION

PAGE 2/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	59 400	Aménagement paysager - La Chaumière
6574	523	ASSOCIATION DE QUARTIER ROLAND GARROS	Association loi 1901	3 000	Accompagnement gestion administrative
6574	523	ASSOCIATION DES JEUNES DE CHATEAU MORANGE (AJCM)	Association loi 1901	15 000	Cofinancement Emplois Aidés
6574	523	ASSOCIATION ECOUTER INFORMER AIDER DE LA REUNION (AEIAR) (EX ASSOCIATION DIONYSIENNE ECOUTER INFORMER AIDER (ADEIA))	Association loi 1901	2 375	Accompagnement gestion administrative
6574	523	ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	10 200	Accompagnement des actions d'insertion
6574	523	ASSOCIATION LANTOURAZ - SAINTE CLOTILDE SERVICES	Association loi 1901	21 500	Insertion des personnes en difficulté par l'activité
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	39 500	Centre d'Application de Projets Alternatifs et de Biodiversité (CAPAB)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	137 035	Multisites (Aménagement et réhabilitation logement et village artisanal)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	138 000	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Nord (PLIE Nord)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	123 727	Jardin de Cocagne
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	69 704	VELOCE

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

INSERTION

PAGE 3/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	270 330	Actions Proximité Insertion (API)
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	164 619	Réhabilitation du CASE des Bancouliers
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	178 282	Continuité aménagement des jardins familiaux - Chaudron
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	15 269	La Maison de l'Economie Sociale et Solidaire
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	84 442	Serres pédagogiques
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	67 500	Opération Rivière de Saint Denis
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	6 186	Accompagnement, coordination et suivi des actions
6574	523	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	182 490	Transfert des Contrats Aidés (TCA)
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	25 575	Entretien de la Zone de Loisirs à Saint-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	25 575	Restauration du site du PK9 à Saint-François
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	70 000	Ressourcerie Pôle Numérique

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

INSERTION

PAGE 4/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE)	Association loi 1901	2 000	Organisation Semaine du microcrédit
6574	523	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'INSERTION ET LA MOBILITE (ARIM)	Association loi 1901	4 000	"ailon bougé"
6574	523	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTGAILLARD ASCM (EX ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM))	Association loi 1901	7 800	Suivi des actions sportives
6574	523	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	1 584	Accompagnement gestion administrative
6574	523	CLUB CHATIGAN	Association loi 1901	3 800	Accompagnement gestion administrative
6574	523	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	1 800	Action d'entretien paysager et bâtiment
6574	523	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	81 000	Multisites Montagne 8ème
6574	523	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	3 800	Accompagnement gestion administrative
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	145 416	Accompagnement, coordination et suivi des actions
6574	523	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	418 950	Programme d'actions liées à l'environnement sur les territoires

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

INSERTION

PAGE 5/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	GROUPEMENT SPORTIF MECANIQUE DE LA JAMAIQUE (GSMJ)	Association loi 1901	8 875	Insertion par le sport
6574	523	HANDBALL FEMININ CHAUDRON	Association loi 1901	1 900	Insertion par le Sport
6574	523	KLAXON	Association loi 1901	5 550	Accompagnement gestion administrative
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	147 000	Accompagnement, coordination et suivi des actions
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	9 400	Initiative pour l'Emploi des Jeunes
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	30 000	Fonds d'Aides aux Jeunes
6574	523	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	23 000	Accompagnement Emplois Avenir
6574	523	PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	111 277	Chantier d'insertion "Miel en l'Air"
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	62 000	Accompagnement projets d'environnement
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	74 668	Aménagement écoles Badamiers et Eudoxie Nonge
6574	523	RUN ACTION	Association loi 1901	90 622	Jardins Familiaux Chaudron - Gestion permanente

ANNEXE 1


Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

INSERTION

PAGE 6/6

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	523	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	16 000	Suivi des actions pédagogiques et périscolaires
6574	523	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	1 900	Accompagnement gestion administrative
6574	523	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	1 900	Insertion par le sport
6574	523	ZARTIS MILITAN AN LANG E AR KREOL (ZAMALAK)	Association loi 1901	3 800	Accompagnement gestion administrative
TOTAL INSERTION				3 921 822	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:45

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

LOGEMENT SOCIAL

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	70	ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	Association loi 1901	60 000	Amélioration légère de l'habitat réaménageable en chantier d'insertion
TOTAL LOGEMENT SOCIAL				60 000	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 22:45

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PETITE ENFANCE

PAGE 1/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	ASSOCIATION "LE JARDIN DE POUCELINA"	Association loi 1901	4 500	Accueil du Jeune Enfant
6574	64	ASSOCIATION "POUCELINA II" CENTRE MULTI ACCUEIL	Association loi 1901	4 500	Accueil du Jeune Enfant
6574	64	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	72 000	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LE COIN DES BOUT'CHOUX	Association loi 1901	4 300	Accueil du Jeune Enfant
6574	64	ASSOCIATION LE COIN DES BOUT'CHOUX	Association loi 1901	4 300	Achat de jeux d'extérieur adaptés à l'age des enfants 0-3ans
6574	64	ASSOCIATION LES ALAMANDAS	Association loi 1901	2 600	Aménagement pédagogique
6574	64	ASSOCIATION LES CHERUBINS	Association loi 1901	22 340	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	139 000	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION LES JACARANDAS - ILET AUX GRANDS	Association loi 1901	2 300	Atelier de confection de pains spéciaux
6574	64	ASSOCIATION LES JACARANDAS - ILET AUX PETITS	Association loi 1901	2 800	Projet "signons ensemble"

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PETITE ENFANCE

PAGE 2/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	ASSOCIATION LES PETITS ANGES	Association loi 1901	4 500	Accueil du Jeune Enfant
6574	64	ASSOCIATION LES POINSETTIAS	Association loi 1901	2 300	Projet Café Parents
6574	64	ASSOCIATION LES ZINNIAS	Association loi 1901	29 862	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE PROXIMITE "LES ONYX"	Association loi 1901	10 080	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	CANEBIE	Association loi 1901	37 800	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
657362	520	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	55 515	Lieu d'Accueil Parents Enfants (Contrat Enfance Jeunesse (CEJ))
6574	64	COLOMBINE	Association loi 1901	4 500	Education à la santé
6574	64	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	50 906	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	111 994	Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
6574	64	LES BABIES	Association loi 1901	3 000	Achats de matériels pédagogiques
6574	64	LES JONQUILLES	Association loi 1901	4 500	Accueil du Jeune Enfant
6574	64	LES P'TITS MOUNES	Association loi 1901	4 000	Accueil du Jeune Enfant

TOTAL PETITE ENFANCE

Signé électroniquement par :

Gilbert ANNETTE

Le 22/12/2016 22:45

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20161227-16731-DE
en date du 27/12/2016 ; REFERENCE ACTE : 16731

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

POLITIQUE DE LA VILLE

PAGE 1/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	10 000	Résiduel Adultes-Relais
6574	520	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	12 000	Economie solidaire pour notre savoir-faire
6574	520	ASSOCIATION RASINE KAF	Association loi 1901	4 000	Célébration du 10 mai, journée de Mémoire et de Réflexion sur la Traite, l'Esclavage et leurs Abolitions
6574	520	ASSOCIATION REUNIONNAISE D'EDUCATION POPULAIRE (AREP)	Association loi 1901	13 500	Accompagnement social local et interculturel sur le quartier du Bas de La Rivière
6574	520	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE	Association loi 1901	1 123	Etre une femme dans les îles de l'Océan Indien
6574	520	AUTEUIL OCEAN INDIEN (AOI)	Association loi 1901	11 250	Maison des Familles
6574	520	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	20 000	Ateliers permanents pour la promotion et l'épanouissement humain
6574	520	CULTURE & PROGRES	Association loi 1901	3 000	Création d'un théâtre forum "Jeunesse - Education - Santé"
6574	520	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	3 000	Fonds de Participation des Habitants (FPH)
6574	520	JUNIOR BUSIN'ESS	Association loi 1901	15 000	Projet vélo

ANNEXE 1

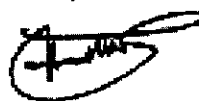
Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

POLITIQUE DE LA VILLE

PAGE 2/2

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	520	LES MAILLONS DE L'ESPOIR	Association loi 1901	2 000	Alon tys lo lien
6574	520	LOISIRS EVASION MASCAREIGNES (LEM)	Association loi 1901	12 500	Projets de loisirs éducatifs pour les quartiers prioritaires : Domenjod, Primat, Bas de la Rivière, Moufia
6574	522	REUNION OCEAN INDIEN SOLIDARITE (ROIS)	Association loi 1901	2 000	Prévention des risques et de la santé des enfants et des mères
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	12 000	Développement du quartier vers des pratiques citoyennes par le biais de l'Education Populaire
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	25 000	Animation globale du territoire en faveur de la population par la redynamisation du tissu associatif local au Moufia
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	15 000	Accompagnement individuel des publics jeunes et adultes vers l'insertion socio professionnelle
6574	520	VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	12 000	Dynamisation du quartier par des activités favorables pour le bon vivre ensemble
TOTAL POLITIQUE DE LA VILLE				173 373	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:52

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PREVENTION

PAGE 1/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	ANTENNE REUNIONNAISE DE L'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE (ARIV)	Association loi 1901	6 000	Intervention auprès de la population
6574	522	ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	10 000	Médiateur en milieu éducatif et scolaire
6574	522	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	4 080	Groupe de paroles auprès des femmes victimes de violences
6574	522	ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE 974 (ANPAA 974)	Association loi 1901	15 000	Larg pa, tienbo
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	3 160	Relais de prévention
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	1 068	Prévention de proximité lors du marché nocturne de Saint-Denis
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DES RISQUES LIES A LA SEXUALITE (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR LA PREVENTION DU SIDA) (ARPS)	Association loi 1901	3 862	Unité Mobile de Prévention de Proximité : La SEXO'MOBILE

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PREVENTION

PAGE 2/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L'AIDE JURIDIQUE AUX FAMILLES ET AUX VICTIMES (ARAJUFA)	Association loi 1901	11 480	Fonctionnement
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	5 000	Amélioration du cadre de vie
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	10 000	Renouer le lien familial et inter générationnel
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	10 000	Rendre le jeune acteur de son parcours
6574	522	CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	5 000	OVVV (Opération Ville Vie Vacances)
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	200 000	Atelier permanent pour la prévention et l'insertion
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	175 000	les espaces CAP
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	195 000	Fonctionnement (Prévention)
6574	522	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	180 000	Prévention en milieu scolaire
6574	522	COLLECTIF POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES (CEVIF)	Association loi 1901	15 000	Prévention/éducation dans la lutte contre les VIF et toute forme de violences

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PREVENTION

PAGE 3/3

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	522	LERKA-ESPACE DE RECHERCHE ET DE CREATION EN ARTS ACTUELS	Association loi 1901	2 000	Programmation d'activités dans les prisons (Domenjod et le Port)
6574	522	PRENDS UN ASSEOIR	Association loi 1901	1 450	Accompagnement des familles - espace d'accueil pour les visites au parloir du Centre Pénitencier de Domenjod
6574	522	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	120 000	Accompagnement social de proximité
6574	522	PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	2 400	Prévention de la radicalisation
6574	114	RESEAU VIF : UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES A LA REUNION DANS LE CADRE D'UN PARCOURS INTEGRE	Association loi 1901	4 500	Prise en charge globale des violences intrafamiliales dans le cadre d'un parcours intégré
TOTAL PREVENTION				980 000	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:52

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 1/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	A.F.T.R.R. ATELIERS PEDAGOGIQUES DE RADIO	Association loi 1901	20 000	Atelier Pédagogique de Radio et Découverte des Médias
6574	421	ANGLOFUN	Association loi 1901	400	Kid's Club
6574	421	ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	25 000	Dispositif Enfance
6574	421	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	8 000	Ateliers éducatifs personnalisés
6574	421	ASSOCIATION COOPERATION HUMANITAIRE (ACH)	Association loi 1901	10 000	ACM Enfants Handicapés et valides
6574	421	ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE EVOLUTION SOCIALE REUSSIE (ADPESR)	Association loi 1901	6 000	Camp de vacances pour les enfants du quartier
6574	421	ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	6 300	Activités Vacances Pédagogiques
6574	421	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	Association loi 1901	13 000	Accueil Collectifs des Mineurs
6574	64	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE MIXTE PHILIPPE VINSON	Association loi 1901	4 000	Activité périscolaire
6574	421	ASSOCIATION ENVIRONNEMENT SPORT ET CULTURE DE LA MONTAGNE (ESC)	Association loi 1901	2 000	Accompagnement scolaire sur St Bernard

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 2/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS	Association loi 1901	14 400	Dispositif enfance
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	10 000	Dispositifs vacances Challenge Technique
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	2 000	SOS invasion
6574	421	ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	5 000	Concours sciences et patrimoine
6574	421	ASSOCIATION LOISIRS DIONYSIEN (ALD)	Association loi 1901	10 000	Projets Loisirs
6574	421	ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN	Association loi 1901	3 000	Garderie
6574	421	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	2 000	Vacances pour adolescents
6574	421	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	9 000	Séjours Familles
6574	421	ASSOCIATION MUR MUR	Association loi 1901	6 000	Accueil collectif de mineurs
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	10 000	Accueil des jeunes en classe de découverte (Volet jeunesse)
6574	421	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	20 000	Croq'vacances Vive les vacances dans les hauts

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 3/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	3 000	Vacances Juillet et Août
6574	421	ASSOCIATION QUARTIER CHEMIN LORY LES BAS	Association loi 1901	1 500	Vacances Toussaint
6574	64	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	95 000	Garderies
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	53 000	Accueil de loisirs Vacance Scolaires
6574	421	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	26 000	Semaine Internationale du Yoga
6574	421	ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE DE LA COLLINE LA PETITE ILE BAS DE LA RIVIERE	Association loi 1901	423	C'est les vacances! Pti colibri met le paquet... (pochoirs et vélos)
6574	421	ASSOCIATION SOURS PERKISYON	Association loi 1901	18 000	ACM - ST Bernard
6574	421	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	14 000	Accueil Collectif des Mineurs
6574	421	ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	8 000	Action camping
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	57 500	Accueil périscolaire
6574	421	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	72 000	Accueil collectif des mineurs

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 4/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	AVENIR FAMY KREOL	Association loi 1901	4 000	Vacances Ados
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	6 200	Classe de neige
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	6 400	Camp d'adolescents
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	10 000	Mercredi Jeunesse
6574	64	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	25 000	Garderie périscolaire
6574	421	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	20 600	Accueil Collectif Mineurs
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	24 790	ACM Ados Janvier
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	13 500	Classes Extérieures
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	30 000	ACM Ados Août
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	27 876	Fonctionnement du Centre
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	34 950	Classe de Mer
6574	423	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	12 923	ACM Primaire Janvier

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 5/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	4 200	Accueil Collectif Mineurs - Janvier
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	3 250	Accueil Collectif Mineurs - Août (Volet Jeunesse)
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	3 355	Espace Jeunesse
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	27 000	Garderie Ecole Bringeliers
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	8 000	Garderie Piton Bois de Nèfles
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	20 000	Camps d'ados, voyage d'échange
6574	64	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	8 500	Garderie Case des Bancouliers (jeunesse)
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	2 500	ACM Camps Ados Séjours Vacances
6574	421	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	4 000	Accueil Collectif Mineurs Primaire
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	8 750	Accueil des enfants de 3 à 5 ans
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	20 000	Vacances scolaires

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 6/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	64	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	11 300	Garderie Brûlé
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	12 000	Mercredi Loisirs
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	9 600	Accueils Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Brûlé
6574	421	CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	6 600	Mercredi Jeunesse Brûlé
6574	421	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	250 000	Fonctionnement (PEG)
6574	421	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	186 647	CAP J (PEG)
6574	421	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	63 353	ACM ados CEJ
6574	421	COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	40 000	Aide en Fonctionnement (scolaire) - Transports pour les rencontres USEP
6574	421	CONSTELLATION	Association loi 1901	10 000	Vacances constellation
6574	421	CULTURE & PROGRES	Association loi 1901	3 750	Ateliers "soutien scolaire" avec les cartes heuristiques

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 7/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	20 000	Tournois inter-écoles
6574	421	ECHIQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	142 000	Activités en temps scolaire
6574	64	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	51 000	Garderie Ecoles Saint-Bernard /Affouches
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	25 500	Poste Gestionnaire
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	3 000	Petites vacances (Mars, Mai, Octobre)
6574	421	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	25 000	Fonctionnement (PEG)
6574	421	FIER'KREOL974 (EX ASSOCIATION REUNIONNAISE DES FEMMES ACTIVES (ARFA))	Association loi 1901	2 500	Ateliers Temps Périscolaire
6574	64	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	79 263	Garderie maternelle et primaire CEJ
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	26 382	Mercredis jeunesse maternelle et primaire CEJ
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	37 805	ACM maternelle et primaire CEJ
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	1 570	Espace jeunesse CEJ
6574	421	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	31 000	Accompagnement dans le plan de redressement

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 8/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	24 000	Accueil Collectif Mineurs Ados
6574	421	FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	25 500	Poste de gestionnaire
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	22 500	ACM Vacances Primaires CEJ
6574	64	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	15 000	Garderies Primaires CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	26 500	ACM Vacances Maternels CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	67 758	Accompagnement dans le plan de redressement
6574	423	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	62 000	ACM Ados CEJ
6574	64	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	22 000	Garderies Maternelles CEJ (Volet garderie)
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	6 300	Mercredi Jeunesse Primaire CEJ
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	17 500	Fonctionnement (PEG)
6574	421	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	15 750	Mercredi Jeunesse Maternel CEJ

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 9/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	21 453	Mercredi Jeunesse
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	31 698	Garderie Périscolaire
6574	421	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	14 049	Accueil Collectif des Mineurs
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	7 000	Ateliers vacances Education à l'image BPV
6574	421	LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	40 000	Projections Scolaires
6574	421	L'ASSOCIATION DES PARENTS D' ELEVES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU RUISSEAU BLANC (A.P.E.R.B.)	Association loi 1901	1 300	Action pédagogique en cours d'année
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	36 000	Accueil Périscolaire/Mercredi
6574	421	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	17 500	Accueil Collectif des Mineurs Philibert Commerson
6574	421	LIGUE DE LA REUNION DE SPORT ADAPTE (LRSA)	Association loi 1901	20 000	Vacances
6574	421	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	10 000	Salon Régional de l'Education
6574	421	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	80 000	ACM Mat Prim Ados St François

ANNEXE 1

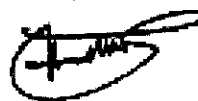
Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

PAGE 10/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	421	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	6 000	Vacances Adolescents - Août (Volet jeunesse)
6574	423	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	7 000	Vacances Adolescents - Janvier (volet Jeunesse)
6574	421	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	475 000	ACM maternelle et primaire CEJ
6574	421	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	19 000	Accueil périscolaire supplémentaire le mercredi
6574	421	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	157 750	Mercredi jeunesse maternelle et primaire CEJ
6574	64	SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	237 500	Garderie maternelle et primaire CEJ
6574	421	SCIENCES REUNION - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE	Association loi 1901	7 386	Vacances le goût des sciences
TOTAL PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)				3 392 031	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:53

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

RESTAURATION SCOLAIRE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	20	INSTITUT REGIONAL D'EDUCATION NUTRITIONNELLE (IREN)	Association loi 1901	10 000	Education nutritionnelle à l'école
TOTAL RESTAURATION SCOLAIRE				10 000	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:53

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SCOLAIRE

PAGE 1/1

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	770 000	Aide au fonctionnement
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	2 519 750	Emploi
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	280 000	Personnel mis à disposition
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	560 000	Plan Anglais
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	74 250	Programme de Réussite Educative (PRE)
657361	20	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	196 000	Service civique
TOTAL SCOLAIRE				4 400 000	

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:53

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SENIORS

PAGE 1/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	ASSOCIATION DE LOISIRS 'LES JOYEUX COMPAGNONS' DE SAINT-BERNARD - MONTAGNE	Association loi 1901	4 700	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS DE GRAND CANAL	Association loi 1901	5 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION ST-DENIS	Association loi 1901	3 200	Programme d'actions
6574	61	ASSOCIATION JOIE ET GAÏETE DE LA SOURCE	Association loi 1901	5 600	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA FARANDOLE	Association loi 1901	4 800	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LA JAVA BLEUE	Association loi 1901	3 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES AZALEES	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES CAMELIAS	Association loi 1901	3 600	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION LES JACARANDAS	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION MOUFIA I - LES FLAMBOYANTS	Association loi 1901	3 700	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SENIORS

PAGE 2/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	ASSOCIATION PETITES FLEURS FANEES	Association loi 1901	3 150	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ASSOCIATION PRINTEMPS DES AINES	Association loi 1901	3 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB 3EME AGE LES PLUIES D'OR	Association loi 1901	4 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE 3EME AGE "ESPOIR"	Association loi 1901	3 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE 3ÈME AGE "LES GOYAVIERS"	Association loi 1901	3 500	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'AMITIE	Association loi 1901	3 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE L'ESPERANCE	Association loi 1901	3 700	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE LOISIRS DE LA MONTAGNE	Association loi 1901	4 300	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE SAINT JACQUES	Association loi 1901	5 310	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DE TROISIEME AGE " LES CHRYSANTHEMES "	Association loi 1901	3 450	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SENIORS

PAGE 3/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB DES CAPUCINES	Association loi 1901	5 490	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DES MIMOSAS DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	3 900	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB DU 3EME AGE MOUFIA II	Association loi 1901	4 400	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB EMERAUDES	Association loi 1901	3 100	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB HELIOTROPE	Association loi 1901	4 100	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA BELLE VIE	Association loi 1901	4 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA COLOMBE	Association loi 1901	3 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LA VANILLE	Association loi 1901	4 100	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LE SOURIRE	Association loi 1901	5 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES BOUGAINVILLIERS	Association loi 1901	3 400	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

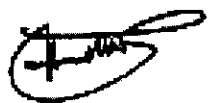
SENIORS

PAGE 4/4

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	61	CLUB LES CHARMILLES	Association loi 1901	4 700	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES DAHLIAS	Association loi 1901	4 700	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LES LAURIERS	Association loi 1901	4 100	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB LOUIS JOUVET	Association loi 1901	3 300	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	CLUB PAMPLEMOUSSE	Association loi 1901	7 200	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	FLEUR DE LOTUS	Association loi 1901	2 500	Activités Multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	LA FLEUR DE TOURNESOL MONTREUIL (EX CLUB DE 3EME AGE "LES TOURNESOLS")	Association loi 1901	3 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	ORGANISATION REUNIONNAISE D'INFORMATION ET D'AIDE AUX PERSONNES AGEES (ORIAPA)	Association loi 1901	5 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées
6574	61	RESPA SEUL RESEAU ENTRAIDE SOLIDARITE PERSONNES AGEES	Association loi 1901	2 000	Activités multiples au bénéfice des personnes âgées

TOTAL SENIORS	155 000
----------------------	----------------

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31


Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:53

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 1/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ACADEMIE DE SAVATE DIONYSIENNE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	Association loi 1901	19 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	22 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	6 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	AIKIDO CLUB DIONYSIEN (ACD)	Association loi 1901	300	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	AMBIANCE VETERANS MONTGAILLARD	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ARCHERS DE SAINT-DENIS (ASD)	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION BOULISTE CLUB LABOURDONNAIS (BCL)	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION BOXING CLUB BAS DE LA RIVIERE (BCBLR)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION BOXING CLUB DIONYSIEN	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 2/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	45 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	38 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNION (ACPR)	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DES VETERANS ATHLETISME DIONYSIEN (AVAD)	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION DIONYSIENNE DE JIU JITSU BRESILIEU (ADJJB)	Association loi 1901	1 050	Participation Championnat d'Europe
6574	40	ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION SPORTIVE CANINE (ADESC)	Association loi 1901	1 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	ASSOCIATION ENVIRONNEMENT SPORT ET CULTURE DE LA MONTAGNE (ESC)	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION FOOTBALL FEMININE DIONYSIENNE (AFFD)	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION HANDBALL CLUB EST DIONYSIEN (HBCED)	Association loi 1901	17 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT CLUB SAINT-DENIS	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION HANDISPORT FEMININE	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 3/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION JUDO CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION LASOURS	Association loi 1901	22 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION LES AMIS BOULISTES DE CHAMP FLEURI (ABCF)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION QWAN KI DO DE L'EST	Association loi 1901	630	Participation Coupe de France
6574	40	ASSOCIATION QWAN KI DO DE L'EST	Association loi 1901	700	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	100 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	2 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SPORT CONTACT COMMUNE PRIMAT (ASCCP)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SPORTING CLUB DU CHAUDRON	Association loi 1901	18 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	63 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 4/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM DE LA REUNION (ASPTT DE LA REUNION)	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTGAILLARD ASCM (EX ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM))	Association loi 1901	19 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ASSOCIATION TENNIS CLUB DU NORD (ATCN)	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ASSOCIATION UNITED BOXING CLUB DE LA SOURCE (UBCDLS)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ATHLETISME-CLUB ENTENTE DU NORD SAINT-DENIS	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	50 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	CERCLE ESCRIME LA BUSE	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	CLUB AQUATIQUE DU CHAUDRON (CAC)	Association loi 1901	18 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	CLUB BOULISTE DU CHAUDRON (CBC)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB BOULISTE MONTGAILLARD (CBM)	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 5/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	CLUB BOULISTE SAINTE-CLOTILDE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB MODELISME DEPARTEMENT REUNION (CMDR)	Association loi 1901	1 500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE (COM)	Association loi 1901	22 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	CLUB ROLAND GEORGET SPORTS HANDICAP (CRGSH)	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sports individuels
6574	40	CLUB SPORTIF PAUL JOUGLA (CSPJ)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS ATHLETISME (CSSDA)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	CLUB SPORTIF SAINT DENIS BICROSS	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO CLUB DE L'AMITIE"	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ECOLE DE FOOT DE ST-FRANCOIS	Association loi 1901	8 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	ECOLE DE SPORT SILAT ESCRIMA.E.S.S.E.	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 6/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	ESCRIME DE JOINVILLE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	ESPACE HANDICAP DIONYSIEN (EHD)	Association loi 1901	2 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	FOOTBALL CLUB MOUFIA	Association loi 1901	19 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	HANDBALL CLUB BOIS DE NEFLES SAINT-DENIS (HCBDNSD)	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	HANDBALL FEMININ CHAUDRON	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	HAND-BALL FEMININ SAINT-DENIS (HBF SAINT-DENIS)	Association loi 1901	20 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	INSERTION TEAM CLUB DU BRULE	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE BOIS DE NEFLES (JSBN)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE DE DOMENJOD (JSD)	Association loi 1901	2 500	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE MONTAGNARDE (JSM)	Association loi 1901	2 500	Aide à la participation au championnat sport collectif

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 7/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINT DENIS (AJS SAINT-DENIS)	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JEUNESSE SPORTIVE SAINTE-CLOTILDE	Association loi 1901	2 500	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	JOINVILLE HAND	Association loi 1901	22 500	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	JUDO CLUB MUNICIPAL SAINT DENIS	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	KIBIO BOXING CLUB DU CHAUDRON (KBC)	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	KICK BOXING DE BOIS DE NEFLES	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	KIM DAO	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	MOUFIA AQUATIK	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	NATATION SAINT-DENIS REUNION (NSDR)	Association loi 1901	18 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	150 000	Aide au financement de l'activité
6574	40	OLYMPIQUE MONTAGNE	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation au championnat sport collectif

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 8/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	PERFECT GYM BOXING DIONYSIEN	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	PRIMAT CLUB LES PHOENIX	Association loi 1901	2 500	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	RACING CLUB SAINT-DENIS (RCSD)	Association loi 1901	9 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	ROLLER SPORTS DIONYSIEN (EX ASSOCIATION ROLLER SKATE DIONYSIEN)	Association loi 1901	5 000	Aide pour la participation aux compétitions officielles
6574	40	RUGBY CLUB SAINT-BERNARD LA MONTAGNE (RCSBLM)	Association loi 1901	2 500	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SAINT DENIS FAV'SPORT	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVBR)	Association loi 1901	50 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	SAINT DENIS RUN ROLLER	Association loi 1901	5 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	105 000	Aide à la participation championnat elite sports collecifs
6574	40	SAINT-DENIS ECOLE DE PETANQUE ASSOCIATION	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	38 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel

ANNEXE 1

Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 9/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	SANDRA CLUB BELLEPIERRE BOXING THAI	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SCORPO-KAN DOJO. SKD	Association loi 1901	1 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	SOCIETE SPORTIVE JUNIORS DIONYSIENS (SSJD)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	SPORTING CLUB CHAUDRON RUGBY (SCCR)	Association loi 1901	18 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	SPORTING CLUB DE BELLEPIERRE (SCB)	Association loi 1901	18 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
6574	40	TENNIS CLUB MUNICIPAL DE CHAMP FLEURI (TCMCF)	Association loi 1901	4 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	TRIATHLON CLUB DIONYSIEN (TCD)	Association loi 1901	500	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel
6574	40	UNION PUGILISTIQUE DE SAINT-DENIS	Association loi 1901	13 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	UNSS COLLEGES DISTRICT NORD	Association loi 1901	3 000	Aide à la participation aux compétitions officielles sport individuel

ANNEXE 1

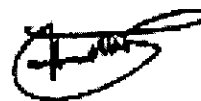
Attribution de subventions au CM du 17/12/2016

SPORTS

PAGE 10/10

Article	Fonction	Libellé	Statut	Propositions nouvelles du Maire	Motif
6574	40	VELO CLUB DE SAINT-DENIS (VCSD)	Association loi 1901	18 000	Aide à la participation aux compétitions officielles Elite sport individuel
6574	40	VOLLEY-BALL CLUB DE SAINT-DENIS (VBC ST-DENIS)	Association loi 1901	15 000	Aide à la participation championnat Elite sports collectifs
6574	40	XV DIONYSIEN (XVD)	Association loi 1901	18 000	Aide à la participation au championnat sport collectif
TOTAL SPORTS				1 251 680	
TOTAL ATTRIBUE EN SEANCE DU CM DU 17/12/2016					27 530 803

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:53

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 17/12/2016**

PAGE 1/7

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 17/12/2016
AIGLONS D'ORIENT	Association loi 1901	28 500
ASSOCIATION AGIR CONTRE LE CHOMAGE	Association loi 1901	27 500
ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD (AAPPMARN)	Association loi 1901	28 000
ASSOCIATION ANIMATION SPORTIVE DU CHAUDRON (AASC)	Association loi 1901	26 500
ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	923 771
ASSOCIATION CHATEAU MORANGE	Association loi 1901	45 000
ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON LABELLISEE "POLE FRANCE ET ESPOIR"	Association loi 1901	38 000
ASSOCIATION CULTURELLE LANGUE ARABE ET OURDOU (ACLAO)	Association loi 1901	25 000
ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN (AGCVD)	Association loi 1901	94 000
ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ECOSYSTEMES (APEE)	Association loi 1901	90 000

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 17/12/2016**

PAGE 2/7

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 17/12/2016
ASSOCIATION DE QUARTIER ILET QUINQUINA (AQIQ)	Association loi 1901	49 300
ASSOCIATION DE QUARTIER LA CHAUMIERE 974	Association loi 1901	70 900
ASSOCIATION JEUNESSE DES DEUX CANONS	Association loi 1901	28 400
ASSOCIATION KREOLIDE	Association loi 1901	90 200
ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association loi 1901	72 000
ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association loi 1901	139 000
ASSOCIATION LES PETITS DEBROUILLARDS DE LA REUNION	Association loi 1901	28 000
ASSOCIATION LES ZINNIAS	Association loi 1901	29 862
ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	1 477 084
ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association loi 1901	70 000
ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	51 150

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 17/12/2016**

PAGE 3/7

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 17/12/2016
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	70 000
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULTUREL (ADEC)	Association loi 1901	30 000
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	148 000
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES RELATIONS CREATIONS CULTURELLES (ARRCC)	Association loi 1901	35 000
ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	100 000
ASSOCIATION SOCIALE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (ASIP)	Association loi 1901	60 000
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE (ASB)	Association loi 1901	63 000
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONTGAILLARD ASCM (EX ASSOCIATION SPORTIVE MONTGAILLARD (ASM))	Association loi 1901	26 800
ASSOCIATION TOOT ANSAMB'	Association loi 1901	28 000
ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	131 500
BASKET CLUB DIONYSIEN (BCD)	Association loi 1901	50 000

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 17/12/2016**

PAGE 4/7

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 17/12/2016
BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	85 200
CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	4 400 000
CANEBIE	Association loi 1901	37 800
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	10 185 515
CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	144 039
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	141 805
CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DE DOMENJOD	Association loi 1901	49 584
CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association loi 1901	105 000
CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES DE SAINT-DENIS (CLJ)	Association loi 1901	30 000
CENTRE D'ETUDES SCOLAIRES, D'ACTIVITES ET DE MANIFESTATIONS DIVERSES (CESAM)	Association loi 1901	68 250
CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	150 000

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 17/12/2016**

PAGE 5/7

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 17/12/2016
CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	1 250 000
COMITE DEPARTEMENTAL UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (USEP)	Association loi 1901	40 000
ECHIQUEUR DU NORD (EDN)	Association loi 1901	162 000
ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	212 300
FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	350 000
FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (FJJ)	Association loi 1901	179 020
FOYER DES JEUNES DE LA SOURCE	Association loi 1901	70 300
GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	564 366
GUAN DI REUNION	Association loi 1901	60 000
ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	50 906
ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	111 994

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 17/12/2016**

PAGE 6/7

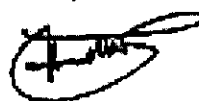
Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 17/12/2016
JEUNESSE 2000	Association loi 1901	255 308
JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	67 200
LA LANTERNE MAGIQUE	Association loi 1901	63 000
LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	109 500
LES ELECTROPICALES	Association loi 1901	60 000
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION	Association loi 1901	90 000
MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	209 400
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	Association loi 1901	150 000
PASREL PLUS (PROGRAMME D'ACTION SOCIALE POUR LA REINSERTION LOCALE)	Association loi 1901	111 277
PREVENTION P.E.I (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	122 400
RUN ACTION	Association loi 1901	267 290

LISTE DES CONVENTIONS**Attribution de subventions au CM du 17/12/2016**

PAGE 7/7

Libellé	Statut	Montant de la Convention CM du Samedi 17/12/2016
SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY-BALL REUNION (SDOVR)	Association loi 1901	50 000
SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	105 000
SAINT-DENIS ENFANCE (SDE)	Association loi 1901	905 250
SAINT-DENIS GYM REUNION (SDGR)	Association loi 1901	38 000
THEATRE VOLLARD	Association loi 1901	27 000
VALORISATION DE LA REUNION PAR L'ACTION SOLIDAIRE (VAREAS)	Association loi 1901	64 000

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:53



CONVENTION 2017 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

La COMMUNE DE SAINT-DENIS,
Hôtel de Ville
97717 Saint-Denis Messag Cedex 9
Représentée par son Maire en exercice, **Monsieur Gilbert ANNETTE**,

d'une part

Et

(Nom association en conformité à la déclaration au JO)
(Adresse du siège social)
Représentée par son Président en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

d'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;
Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Budget Primitif)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Décision Modificative éventuelle)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Budget supplémentaire éventuel)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Convention)
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	(Avenant)

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT.

I - DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} - Objet de la convention

Formule applicable aux subventions de fonctionnement général

L'Association <...> a pour objet <...>.

Compte tenu de l'intérêt présenté par l'activité de cette association, la Commune a décidé d'en faciliter la réalisation en lui allouant des moyens financiers et les moyens de fonctionnement qu'elle requiert en termes de locaux, personnels et matériels.

OU

Formule applicable aux subventions affectées à un projet spécifique

L'Association <...> a pour objet <...>.

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre le programme d'actions suivant : <...>, dont le détail est joint en annexe à la présente convention.

OU

L'Association a décidé, à son initiative et sous sa responsabilité, de mettre en œuvre l'action suivante : <...>.

Compte tenu du caractère d'intérêt public local de ce programme d'actions, la Commune s'engage à en soutenir la mise en œuvre, y compris les moyens de fonctionnement qu'il requiert et/ou en termes de locaux, personnels, matériels.

Article 2 - Durée de la convention

La présente convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire.

II - DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 3 - Contribution financière communale

Pour le budget 2017, la Commune accorde à l'association une subvention d'un montant total de <...> € (*somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras* répartie de la manière suivante :

Motif	Montant
 €

Le montant de cette subvention a été fixé par le Conseil Municipal après examen de l'objet de la demande, des budgets prévisionnels, des coûts éligibles, de l'ensemble des produits affectés et des bilans d'activité et financier de l'année écoulée, le cas échéant provisoires, transmis par l'Association.

Le montant annuel accordé aux associations percevant, sur la durée du contrat, une subvention de plus de 500 000.00 euros annuel pourra être ajusté en fonction du (des) contrats(s) d'objectifs pouvant être établis.

Article 4 - Modalités de versement de la contribution financière

Cette subvention sera versée, après notification, en 4 fois maximum et conformément au plan de trésorerie annexé à la présente convention.

Le montant global des acomptes à verser ne pourra dépasser 80% du montant total de la subvention attribuée.

Le solde de la subvention sera versé au vu de la copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé et du bilan intermédiaire établi et certifié par l'Association. Une proratisation du versement du solde pourra être effectuée en fonction des dépenses réalisées.

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

Pour les associations percevant plus de 500 000 € de subvention, le premier versement, prévu au plan de trésorerie, ne pourra excéder 50 % du montant total attribué.

La subvention sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur. Les versements seront effectués au compte bancaire de l'Association correspondant au RIB transmis avec la demande de subvention.

Le comptable assignataire est (à préciser) :

Article 5 - Adaptation des budgets prévisionnels

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action, l'Association peut procéder à une adaptation de ses budgets prévisionnels par des transferts entre natures de charges éligibles. Cette adaptation des dépenses réalisées dans le respect du montant total des coûts éligibles ne doit pas affecter la réalisation du programme d'actions ou de l'action et ne doit pas être substantielle au regard du coût total estimé éligible.

Lors de la mise en œuvre du programme d'actions, l'Association peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du programme d'actions ou de l'action et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible.

L'Association notifie ces modifications à la Commune par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par la Commune de ces modifications.

III - MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Article 6 - Agents mis à disposition

La Commune met à disposition <...> agents auprès de l'Association, selon la répartition suivante :

- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...> ;
- <...>, pour exercer les fonctions de <...> à compter du <...> pour une durée de <...>, soit jusqu'au <...>.

Article 7- Nature des activités

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

M. <...> exercera les activités suivantes : <...> en qualité de <...>.

Des fiches de poste précisant la nature des activités sont jointes à la présente convention.

Article 8 - Conditions d'emploi

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

M. <...> est affecté à <...> situé <...>.

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de <...>.

Ils sont soumis aux règles d'organisation interne et aux conditions de travail applicables dans l'Association telles qu'elles figurent dans le règlement intérieur.

OU

Ils sont soumis aux conditions d'emploi suivantes : <durée hebdomadaire de travail, horaires, etc.>.

Article 9 - Contrôle et évaluation des activités

M. <...> bénéficie des conditions de notation et d'avancement suivantes : <...>.

Article 10 - Remboursement

L'Association rembourse à la Commune la rémunération des agents mis à disposition, ainsi que les cotisations et contributions y afférentes, selon les modalités suivantes :

<à préciser : indication des montants, de l'échéancier, de l'imputation, etc.>.

IV - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Article 11 - Désignation

Pour la réalisation du programme d'actions mentionné à l'article 1^{er}, la Commune met à disposition de l'Association les locaux ci-après désignés :

- nature : <...> ;
- localisation : <...> ;
- surface : <...> ;
- loyers et charges locatives estimés : <...>.

Article 12 - Durée

Cette mise à disposition est consentie pour la durée de la présente convention.

Il est entendu entre les parties à la présente convention que la mise à disposition des locaux relève d'un droit d'occupation précaire, et non d'un bail. La présente convention étant conclue *intuitu personae*, l'Association ne pourra céder les droits en résultant à qui que ce soit. Il lui est notamment interdit de sous-louer les locaux mis à disposition, sauf accord exprès et préalable de la Commune.

Article 13 - Etat des lieux

L'Association prendra les locaux mis à disposition dans leur état actuel, déclarant avoir connaissance de leurs avantages et de leurs défauts.

Un état des lieux contradictoire sera dressé lors de la prise de possession des lieux, ainsi qu'à l'issue de la présente convention.

Article 14 - Conditions d'occupation

Les locaux mis à disposition ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles conformes à la présente convention. Toute modification de cette destination est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commune. En cas de modification de cette destination sans ou contre l'autorisation préalable de la Commune, cette dernière pourra résilier de plein droit la présente convention.

L'Association s'engage à prendre soin des locaux mis à sa disposition. Elle ne pourra faire ni laisser rien faire qui puisse les détériorer et devra, sous peine d'être tenue personnellement responsable, avertir la Commune, sans retard et par écrit, de toute atteinte qui serait portée à sa propriété.

L'entretien des locaux mis à disposition est à la charge de l'Association.

Article 15 - Conditions financières

La mise à disposition est consentie aux conditions suivantes : <...>.

L'Association prend à sa charge les frais suivants : <par exemple, les fluides>.

Article 16 - Assurances

L'Association s'engage, avant la prise de possession, à contracter toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile, et notamment garantir la Commune contre tous les sinistres dont elle pourrait être responsable, soit de son fait, soit de celui des usagers du local mis à sa disposition. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement, à chaque date anniversaire du contrat d'assurance de ladite police.

V - AUTRES CONCOURS EN NATURE

Article 17 - Autres concours en nature

Pour la réalisation du programme d'actions ou de l'action (*ou de son activité*) mentionné à l'article 1^{er}, la Commune fournit à l'Association les concours en nature suivants : <...>.

Ces concours en nature ne pourront être utilisés à d'autres fins que celles concourant à la réalisation du programme d'actions ou de l'action mentionnés à l'article 1^{er}.

Ces concours sont attribués sous les conditions suivantes : <...>.

VI - RESPONSABILITE ET ASSURANCES

Article 18 - Responsabilité et assurances

L'Association est responsable du respect des législations spécifiques à son activité.

Elle est seule responsable vis-à-vis de ses membres, de ses salariés et des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient, résultant de son activité.

L'Association fait son affaire personnelle de tous les risques et litiges pouvant survenir du fait de son activité. Elle s'engage à souscrire, auprès d'une ou plusieurs compagnies notoirement solvables, les garanties couvrant les conséquences dommageables qui pourraient lui être imputées à cet égard, de manière que la responsabilité de la Commune ne puisse pas être recherchée. Elle paiera les primes et cotisations de ces assurances de façon à ce que la Commune ne puisse en aucun cas être inquiétée.

La preuve d'avoir satisfait à ces exigences sera fournie à la Commune par la production des attestations d'assurance correspondantes, lesquelles devront être produites annuellement. Cette communication n'engage en rien la responsabilité de la Commune pour le cas où, à l'occasion d'un sinistre, l'étendue des garanties ou le montant de cette ou ces assurances s'avérerait insuffisant.

Le défaut de production des attestations d'assurance, à la demande de la Commune et dans le délai fixé par elle, peut justifier la résiliation de la présente convention aux torts exclusifs de l'Association.

VII - CONTROLE ET EVALUATION

Article 19 - Modalités de contrôle

La Commune s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise des concours attribués.

19.1 - Prescriptions légales

En application des dispositions de l'article L. 1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'Association est tenue de fournir à la Commune une copie certifiée de son budget et des comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité. Ces documents devront être remis à la Collectivité avant le 30 juin.

Conformément au 4^{ème} alinéa de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'Association doit produire un compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce compte rendu doit être établi conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif audit compte rendu financier. Il doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009, toute association ayant reçu annuellement des autorités administratives, au sens de l'article 1^{er} de la loi du 12 avril 2000, ou des établissements publics à caractère industriel et commercial une ou plusieurs subventions dont le montant global dépasse 153 000.00 euros :

- est tenue de nommer au moins un commissaire aux comptes et un suppléant ;
- doit établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe,

- en outre dont le montant global des subventions serait supérieur à 153 000 € doivent fournir un bilan synthétique selon le modèle joint en annexe ;
- doit assurer la publicité de ses comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels.

19.2 - Stipulations particulières

L'Association s'engage à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, homologué par arrêté interministériel en date du 8 avril 1999, et à fournir lesdits comptes annuels dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Toute association percevant une subvention de la Commune d'un montant annuel supérieur à 23 000 euros sur deux exercices consécutifs, s'engage à désigner un expert comptable pour vérifier ses comptes. Le rapport de cet expert comptable doit être déposé auprès de la Commune dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

L'Association, qui est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou qui fait appel volontairement à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre à la Commune tout rapport produit par celui-ci ou ceux-ci dans les délais utiles.

L'Association s'engage à produire à la Commune toute pièce justificative de la réalisation du programme d'actions ou de l'action visés à la présente convention auxquels sont affectés la subvention et les moyens mis à disposition.

Elle s'engage à mettre la Commune en mesure de procéder à tout moment, éventuellement sur pièces et sur place, pour toute opération, à tous les contrôles qu'elle jugera nécessaire quant à l'utilisation de la subvention attribuée.

L'Association s'engage à informer la Commune de toute modification intervenant dans sa situation (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs, etc.) dans un délai de 30 jours à compter de ladite modification.

Article 20 - Reversement de tout ou partie de la subvention

En cas d'inexécution partielle ou totale de la convention par l'Association, la Commune pourra mettre en œuvre soit le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, soit la diminution ou la suspension du montant de la subvention, notamment dans les cas suivants :

- en cas d'utilisation de la subvention pour un objet ne présentant pas un caractère d'intérêt général en lien avec la commune ;
- au cas où l'activité de l'Association serait significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention ;
- en cas de défaut de publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des Journaux officiels pour les associations astreintes à cette obligation en application des dispositions de l'article L. 612-4 du Code de commerce et du décret n° 2009-540 du 14 mai 2009 ;
- si l'action soutenue relève d'un cofinancement, en cas de non-obtention d'un financement sollicité, en cas de rupture des relations contractuelles entre l'Association et un cofinancier, en cas d'abandon, de suspension ou de retrait du projet ou en cas de prononcé d'une sanction ou d'une injonction de reversement des financements attribués par un cofinancier ;
- en cas de déclaration inexacte ou trompeuse faite par l'Association dans sa demande de subvention ou dans tout autre document remis par ou au nom et pour le compte de l'Association au titre de la présente convention ;
- en cas d'absence de mention du soutien apporté par la Commune sur les principaux documents informatifs ou promotionnels de l'Association.

Les cas énumérés ci-dessus ne sont pas limitatifs.

La Commune pourra également demander à l'Association le reversement des sommes non utilisées ou insuffisamment justifiées ou non justifiées par l'Association.

Cette décision sera précédée d'une mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'acté de réception, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense. Le délai fixé par la mise en demeure tiendra compte de la nature du manquement invoqué.

Le reversement total ou partiel de la subvention décidé par la Commune fera l'objet d'une injonction délivrée par voie de lettre recommandée avec demande d'acté de réception et sera poursuivi par voie de titre exécutoire s'il n'est pas fait droit à l'injonction dans un délai de trente jours.

Article 21 - Evaluation

Au terme de la convention, l'Association remet à la Commune, dans un délai de six mois, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du programme d'actions ou de l'action subventionnés. La Commune procède, conjointement avec l'Association, à l'évaluation de ses conditions de réalisation.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1^{er}, ainsi que sur l'impact du programme d'actions ou de l'action au regard de l'intérêt local.

Article 22 - Résiliation de la convention

Sans préjudice du reversement de tout ou partie des sommes déjà versées en application de l'article précédent, la Commune pourra également, en cas d'inexécution partielle ou totale de la convention d'une particulière gravité, prononcer sa résiliation de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec acté de réception valant mise en demeure, l'Association étant mise en mesure de présenter ses observations dans le respect des droits de la défense.

La résiliation de la convention par la Commune ne donnera lieu à aucune indemnisation.

La présente convention sera également résiliée de plein droit en cas de dissolution de l'Association pour quelque cause que ce soit.

Article 23 - Renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée au respect de la présente convention par l'Association.

VIII – DISPOSITIONS DIVERSES

Article 24 - Communication

L'Association s'engage à mentionner de manière lisible, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, le soutien financier de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de Saint-Denis.

Article 25 - Avenant

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Article 26 - Litiges

En cas de divergence résultant de l'application de la présente convention, une tentative de conciliation devra être recherchée par les parties.

En cas de désaccord persistant entre la Commune et l'Association, le Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion sera seul compétent pour trancher les litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

Article 27 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

En cas de changement de domiciliation de l'Association, et faute pour elle de l'avoir signifié par lettre recommandée avec accusé de réception, toute notification ayant trait à l'exécution de la présente convention sera valablement effectuée au domicile visé à l'alinéa précédent.

Article 28 - Documents annexés à la convention

Seront annexés à la convention : Le plan de trésorerie signé du Président et (ou) du Trésorier (en 3 exemplaires) et l'annexe 19.1 – Prescriptions légales pour les associations percevant plus de 153 000 euros de fonds publics.

Fait à Saint-Denis, le

Le Président de l'Association

Le Maire

(préciser son identité)

Gilbert ANNETTE

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:53

ANNEXE 19.1 - Prescriptions légales

Le budget prévisionnel global de l'objectif ainsi que les moyens affectés à sa réalisation. Ce dernier devra être transmis sous la forme suivante :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/15 au 31/12/15	Budget de l'année en cours du 01/01/16 au 31/12/16	Budget prévisionnel du 01/01/17 au 31/12/17
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)



CONVENTION 2017 N°

Les zones écrites en rouge sont à compléter par le correspondant administratif ou à effacer le cas échéant.

Entre

La COMMUNE DE SAINT-DENIS,
Hôtel de Ville
97717 Saint-Denis Messag Cedex 9
Représentée par son Maire en exercice, **Monsieur Gilbert ANNETTE**,

d'une part

Et

(Nom de l'Etablissement Public ; SEM ; SARL)

(Adresse du siège social)

Représentée par son Représentant Légal en exercice, **Monsieur (ou Madame) Nom et Prénom**

d'autre part

Vu l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

Vu l'article 1er du Décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget Primitif)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Décision Modificative éventuelle)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Budget supplémentaire éventuel)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Convention)</i>
Vu la Délibération	du Conseil Municipal du	<i>(Avenant)</i>

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - OBJET

La présente Convention a pour objet de définir les conditions de participation de la Commune de Saint-Denis à la mise en œuvre de l'action suivante :

Article 2 - ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC, SEM, SARL

L'Etablissement Public, SEM, SARL propose de mener un programme d'activité en *(à compléter par le correspondant administratif)* selon un programme d'action joint en annexe en conformité avec ses statuts.

Article 3 - ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

Compte tenu de l'intérêt des actions proposées à l'article 2 de la présente Convention, la Commune de Saint-Denis accorde son soutien à l'Etablissement Public, SEM, SARL pour la mise en œuvre du programme proposé, selon les modalités ci-après :

Subvention municipale de fonctionnement

La Commune de Saint-Denis accorde une subvention à *(nom de l'Etablissement Public, SEM, SARL)* à concurrence d'une somme qui a été délibérée en Conseil Municipal. Pour le budget 2017, cette somme est fixée à **somme en chiffres (somme en lettres) caractères gras**

Cette subvention est fixée par le Conseil Municipal après examen du budget prévisionnel et du programme d'activités de l'année à venir.

Moyens mis à disposition

PERSONNEL	<i>(A compléter)</i>
MATERIEL	<i>(A compléter)</i>
LOCAUX	<i>(A compléter)</i>

Article 4 - MODALITES DE PAIEMENT

La subvention sera versée conformément aux besoins de trésoreries de l'Etablissement Public, SEM, SARL ainsi que la transmission des éléments en infra :

<input type="checkbox"/> Trésorerie	€
<input type="checkbox"/> Dont montant de la trésorerie disponible à la clôture de l'exercice	€
<input type="checkbox"/> Dont montant des valeurs de placements à cette date	€

Compte de résultat et budgets (en euro)	Compte de résultat du dernier exercice clos du 01/01/15 au 31/12/15	Budget de l'année en cours du 01/01/16 au 31/12/16	Budget prévisionnel du 01/01/17 au 31/12/17
Cotisations et assimilés			
Prestations de services			
Subventions Européennes			
Subventions de l'Etat			
Subventions Régionales			
Subventions Départementales			
Subventions de la collectivité			
Subventions des Autres Organismes Publics			
Subventions des Autres Organismes Privés			
Total des subventions			
Autres produits			
Reprise sur provisions et amortissements			
Total des produits d'exploitation			
Achats			
Charges externes			
Impôts et taxes			
Salaires et indemnités			
Charges Sociales			
Autres charges			
Dotations aux amortissements et provisions			
Total des charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation			
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat NET			

(Pour les Associations qui bénéficient de plus de 153 000 € de subvention, un ensemble d'indicateurs d'activités et financiers sont à remettre trimestriellement à la Commune ; à préciser)

Dans le cas où l'Association ne réaliserait pas la totalité du programme d'actions ou de l'action considérée au titre de la présente convention et de ses annexes, la Commune sera ainsi en droit de solliciter le remboursement des sommes éventuellement trop perçues eu égard aux dépenses réellement engagées par l'Association. Ce remboursement interviendra sur émission d'un simple titre de recette par la Commune au vu du budget définitif établi et certifié par l'Association pour l'exercice considéré écoulé.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 974-219740115-20161227-16731-DE
en date du 27/12/2016 ; REFERENCE ACTE : 16731

Article 5 - DUREE DE LA CONVENTION - MODIFICATION - RESILIATION

Toute modification du contenu de la présente Convention pendant sa durée de vie, fera l'objet d'un Avenant à celle-ci approuvé par le Conseil Municipal.

La présente Convention est consentie et acceptée pour la durée de l'année civile et budgétaire. *(A vérifier quand convention pluriannuelle)*

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente Convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En outre, si l'activité réelle de l'Etablissement Public, SEM, SARL était significativement inférieure aux prévisions présentées dans le cadre de la demande de subvention déposée auprès de ses services, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de réclamer le remboursement de tout ou partie de la somme versée.

Article 6 - MODALITES DE CONTROLE

L'Etablissement Public, SEM, SARL s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par l'administration de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugé utile.

Au terme de la convention, l'Etablissement Public, SEM, SARL remet, dans un délai de deux mois après la clôture de l'exercice, le compte administratif couvrant l'ensemble de la période d'exécution de la convention. Un contrôle, éventuellement sur place, est réalisé par la Ville, en vue d'en vérifier l'exactitude.

L'Etablissement Public, SEM, SARL s'engage à constituer un dossier composé des documents suivants qui sera mis à la disposition de la Ville de Saint-Denis :

Pour l'aspect juridique :

- Demande de subvention annuelle.
- Liste des administrateurs à jour.
- Procès-verbal des instances délibérantes en matière budgétaire (OB, BP, BS...).

Pour le contrôle financier :

- Budget prévisionnel.
- Compte administratif.
- Rapport du Receveur Municipal / Commissaire aux Comptes.
- Bilan d'activité de chaque action financée.
- Mise à disposition (matériel, humain, locaux).
- Indemnité des élus, administrateur, montant des primes, évolution de la masse salariale.
- Plan de trésorerie.

Toute modification intervenant dans la vie de l'association devra être signalée à la Ville dans un délai de 30 jours après modification (changements de RIB, d'adresse, de statuts, d'administrateurs...).

Article 7 - ASSURANCE

L'Etablissement Public, SEM, SARL souscrira toutes les polices d'assurance nécessaires pour garantir sa responsabilité civile tant au niveau de ses activités qu'au niveau des risques locatifs pour les immeubles éventuellement mis à sa disposition.

Elle paiera les primes et les cotisations de ces assurances sans que la responsabilité de la Commune de Saint-Denis puisse être mise en cause. Elle devra justifier, à chaque demande, de l'existence de telles polices d'assurance et du système de primes correspondants.

Article 8 - COMMUNICATION

L'Etablissement Public, SEM, SARL s'engage à faire apparaître, sur ses principaux documents informatifs ou promotionnels, la participation de la Commune par, au minimum, l'apposition des armoiries de la Ville de Saint-Denis.

En cas de non-respect de l'alinéa 1 du présent article, la Commune de Saint-Denis se réserve le droit de retenir une part sur la subvention allouée à l'Etablissement Public, SEM, SARL.

Article 9 - LITIGES

Les éventuels litiges nés de l'exécution des termes conventionnés feront l'objet d'une recherche de règlement amiable. Au cas où cette procédure s'avérerait infructueuse, les litiges liés au non-respect de la présente convention par l'une ou l'autre des parties seront portés devant le Tribunal Administratif compétent au regard de la Commune de Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis, le

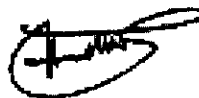
**Le Représentant Légal de
l'Etablissement Public, de la SEM, de la SARL**

Le Maire

(préciser son identité)

Gilbert ANNETTE

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
en séance du samedi 17 décembre 2016
et annexé à la Délibération n° 16/7-31



Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
Le 22/12/2016 21:53